



REP+ **Les Escholiers de la Mosson** **Montpellier**

Projet de réseau 2015 - 2018

Département de l'Hérault – Académie de Montpellier

Le REP+ Les Escholiers de la Mosson est composé du collège des Escholiers de la Mosson, représenté par **Mme MATTEUDI, principale** et les écoles du secteur, représentées par **M. BLETTERY, inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription premier degré Montpellier-Ouest**.

Le projet de réseau se fixe pour objectif général d'améliorer les résultats scolaires obtenus par les élèves et de réduire l'écart de réussite existant entre les réseaux REP+ et les hors-REP.

Le projet REP+ Les Escholiers de la Mosson met en œuvre les orientations du Référentiel de l'éducation prioritaire et celles du Projet académique 2015/2019.

Références :

Référentiel de l'éducation prioritaire, BO n°23 du 5 juin 2014, circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014.

Projet de l'académie de Montpellier.

Le projet de réseau a été élaboré à partir de la concertation générale de tous les personnels le 29 avril 2015.

Il a été mis en forme par l'équipe de pilotage

Il est présenté aux conseils d'école et d'administration de l'automne 2015.

SOMMAIRE

1. **Composition du REP+ Les Escholiers de la Mosson.**
2. **Tableau de bord.**
3. **Diagnostic.**
4. **Axes prioritaires :**
 - 4.1 **Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler ».**
 - 4.2 **Enseigner plus explicitement les compétences que requiert l'acquisition du socle commun.**
 - 4.3 **.1 Conforter une école bienveillante et exigeante.**
 - 4.3.2 **Évaluation et statut de l'erreur.**
 - 4.3.3 **Suivi des élèves et prévention du décrochage.**
 - 4.4 **Coopération avec les parents et les partenaires.**
 - 4.5 **Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.**
 - 4.6 **Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.**

1. Composition du REP+ Les Escholiers de la Mosson

RNE	Collège / Écoles	Effectifs	Coordonnées (adresse/tel/mail)
0340996Y	Collège des Escholiers de la Mosson Principale : Mme MATTEUDI Mireille	520	70, avenue du biterrois BP 7206 34184 Montpellier Cédex 4 Ce.0340996y@ac-montpellier.fr
0340978D	EMPU Cervantès Directrice : Mme PODER Marie-Laure	147	91 rue Charles Bonaparte 34080 Montpellier Ce0340978d@ac-montpellier.fr
0341018X	EMPU Martin Luther King Directrice : Mme DEFRANCE Virginie	150	65 rue Charles Bonaparte 34080 Montpellier Ce.0341018x@ac-montpellier.fr
0341021A	EMPU James Joyce Directrice : Mme FANTONI Dominique	179	122 Rue de Bologne 34080 Montpellier Ce.0341021a@ac-montpellier.fr
0341262M	EMPU Vincent Van Gogh Directrice : Mme MARTIN Valérie	174	242 rue d'Oxford 34080 Montpellier Ce.0341262m@ac-montpellier.fr
0341301E	EMA Virginia Woolf Directrice : Mme FUERTES Claudine	129	255 rue de Bari 34080 Montpellier Ce.0341301e@ac-montpellier.fr
0340477C	EEPU Heidelberg Directeur : M. BARBERA Philippe	207	90 rue Charles Bonaparte 34080 Montpellier Ce.0340477c@ac-montpellier.fr
0341908P	EEPU Louisville Directrice : Mme AIRAULT Pascale	192	431 avenue de Louisville 34080 Montpellier Ce.0341908p@ac-montpellier.fr
0341681T	EEA André Boulloche Directeur : M. GISPERT Roland	188	123 rue de Lausanne 34080 Montpellier Ce.0341681t@ac-montpellier.fr
0341260K	EEPU Franklin Delano Roosevelt Directeur : Mme CHALIES Valérie	204	25 rue de Lausanne 34080 Montpellier Ce.0341260k@ac-montpellier.fr
0341878G	EEPU Léopold Sedar Senghor Directeur : M. PAROUTY Marc	266	26 rue de Bologne 34080 Montpellier Ce.0341878g@ac-montpell

2. Pilotage du réseau

Responsables Principal du collège IEN-CCPD	- Mireille MATTEUDI - Hervé BLETTERY
Coordination Coordonnateur de réseau	- Cécile ANNET
Accompagnement IA-IPR référent	- Didier CEBE

3. Tableau de bord

SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE					
	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nb total d'élèves CE1	229	198	211	229	260
Nb d'élèves ayant validé les compétences de fin de palier 1		140	168	205	194
Nb total d'élèves CM2	177	197	172	187	193
Nb d'élèves ayant validé les compétences de fin de palier 2		159	122	173	121
Nb total d'élèves 3ème	119	112	125	118	102
Nb d'élèves ayant validé les compétences de fin de palier 3	62	73	89	46	68
ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS					
1ER DEGRÉ	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nb total d'élèves du réseau	1780	1812	1860	1871	1907
Nb d'élèves ayant fait l'objet d'une demande d'aide au RASED	646	338	405	524	685
Nb d'élèves aidés par le RASED en MATERNELLE	103	25	30	46	61
Nb d'élèves aidés par le RASED en ELEMENTAIRE	391	171	306	239	264
Nb d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE	182	126	208	128	142
Nb d'élèves ayant bénéficié de l'aide personnalisée	496	578	633	731	824
Existence d'un dispositif d'accueil d'enfants du voyage (O/N)	N	N	N	N	N
Nb d'élèves "Enfants du voyage"		9	0	0	5
Nb d'élèves EANA	9	14	13	11	16
Nb d'élèves orientés en CLIS	8	13	17	24	26
Nb de PPS (enfants handicapés)	133	138	41	115	107
Nb de demandes d'orientation en SEGPA ou EREA en fin de CM2	21	8	12	24	14
Nb d'admissions en SEGPA ou EREA			9	21	10
Nb d'élèves ayant bénéficié de l'accompagnement éducatif	802	852	786	876	914
Nb d'élèves ayant bénéficié d'un stage de remise à niveau	69	120	163	219	167
Nb d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE de passage CM2-6ème			42	20	34
2ND DEGRE	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nb total d'élèves de l'établissement	545	519	520	508	526
Nb d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE			54	26	38
Nb d'élèves ayant bénéficié de l'accompagnement éducatif	69	109		94	238
Existence d'un dispositif d'accueil d'enfants du voyage (O/N)	N	N	N	N	N

Nb d'élèves "Enfants du voyage"	0	0	9	0	0
Nb d'élèves EANA	12		25	6	0
Nb de PPS (enfants handicapés)		21		23	29
Nb d'élèves ayant bénéficié du dispositif classe relais	27	17		24	24
Nb d'élèves demandant une orientation en ULIS	9	12	4	9	
Nb d'élèves orientés en ULIS	9	6	4	8	
VIE DES ÉLÈVES					
1ER DEGRÉ	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Taux d'absentéisme moyen annuel	15,00%	28,00%	9,14%	8,18%	
Nb d'élèves signalés à l'IA pour absentéisme (>4,5 j / mois)	51	22	14	33	29
2ND DEGRÉ	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Taux d'absentéisme moyen annuel			15,92%	9,56%	9.15%
Nb d'élèves signalés à l'IA pour absentéisme (>4,5 j / mois)	13	11	25	1	10
Nb de conseils de discipline	28	15	23	20	21
Nb d'exclusions définitives	14	11	18	14	12
Nb de commissions de vie scolaire	20	12	39	66	20
PARENTS					
	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Taux de participation aux élections de conseils d'écoles	36	33	30,5	39,15	38,39
Taux de participation aux élections du CA			7,32	8,69	7,8
PARTENAIRES					
Nb de projets financés par le CUCS	2009/2010	2010/2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Existence d'un CEL (O/N)	4	3	3	3	3
Nb d'élèves pris en charge DRE (1° et 2°)	0	0	0	0	0
Nb de modules Coups de pouce	15	35	3	101	3
Existence d'un CLAS (O/N)	1	1	2	3	3
OEPPRI : Nb écoles	0	0	0	0	0
OEPPRI : Nb parents	1	3	3	4	4
École ouverte (O/N)	24	34	36	64	72

Diagnostic Réseau REP+ Escholiers de la Mosson

Le collège des Escholiers de la Mosson se situe dans le quartier Mosson de la ville de Montpellier, classé prioritaire dans le cadre de la politique de la ville. Le bâtiment a été réhabilité en 2010. Le cadre y est agréable et bien entretenu (locaux propres et grand parc pédagogique).

Les dix écoles du secteur sont toutes implantées dans la partie Paillade du quartier Mosson. Elles sont regroupées en trois plateaux de quatre et six écoles contiguës. Leur bâti qui date des années soixante, est de type Pailleron. L'usure du temps se fait sentir.

Le réseau ECLAIR est devenu REP+ préfigurateur en septembre 2014. Il bénéficie d'une unité de territoire, il y a donc entière concomitance entre ses écoles élémentaires et son secteur de recrutement.

83,6% des élèves du collège sont boursiers, 24 % arrivent en 6^{ème} avec un an de retard (résultat en baisse constante depuis 3 ans). Le taux de réussite au DNB est de 2 points inférieur à la moyenne et le taux d'orientation en LGT est de 40%. On note également un nombre important de conseils de discipline et d'exclusions de cours.

Analyse du tableau de bord (de 2009 à 2014)

Augmentation du nombre d'élèves dans le réseau : + 7%.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- Augmentation de la validation du palier 1 en ce1 : + 13%.
- Pas d'évolution notable pour le palier 2.
- Baisse de la validation du palier 3 : - 14%.

Élèves à besoin éducatifs particuliers :

- De 126 à 208 PPRE par année dans le 1er degré.
- De 26 à 54 au niveau des 6ème.
- PPRE passerelles limités à 5 par classe de CM2.
- Aide personnalisée et APC : +66 % de prise en charge.
- Stage de remise à niveau : +142 %.
- Accompagnement éducatif en péri-scolaire : +13 %.
- CLIS : +225 % d'orientations.
- EANA : +77 % 1er degré ; baisse des EANA en 2nd degré : -50 %.

- SEGPA : 0.5 % de l'effectif réseau ; nombre important de propositions refusées par les familles.

Vie des élèves :

- Absentéisme : nombre de signalement 1^{er} degré en baisse de -43%.
- Légère baisse du nombre de conseils de discipline : entre 28 et 20 par an.
- Augmentation du nombre de commissions de vie scolaire : +230%.
- Exclusions définitives : nombre variant de 12 à 18.

Parents :

- Participation aux élections : 1^{er} degré : 39 % ; 2nde degré : 7,8%.
- CUCS : un projet en moins financé.
- OEPRI : un groupe en plus soit 4 groupes avec une nette augmentation de la fréquentation : + 111%.

Analyse qualitative

Pilotage

Depuis 2010, le réseau des Escholiers de la Mosson a vu se succéder trois secrétaires de réseau, deux chefs d'établissement et deux inspecteurs de l'éducation nationale.

Climat scolaire

- Dans les écoles, le passage à deux récréations, la recherche d'harmonisation dans la gestion des conflits (prise en charge collective par les équipes), la médiation participent à une volonté constante d'apaisement de la vie scolaire.

- Au collège, le passage à l'heure et demie conçu pour améliorer les conditions d'enseignements et favoriser la réussite des élèves, a permis d'améliorer et d'apaiser le climat scolaire. Les ateliers CDI/vie scolaire y participent largement (élèves mieux pris en charge hors temps de classe, moins de circulation des élèves).

Transformations des pratiques professionnelles

- La recherche de cohérence et de continuité pédagogique conduisent à une évaluation positive systématique dans le 1^{er} degré (livrets scolaires, gestion des

évaluations via l'outil numérique sacoche) ; à la 6^{ème} sans notes et au contrôle continu exigeant au collège (un point inférieur aux autres établissements REP+).

- La co-intervention conçue pour favoriser la continuité pédagogique et les échanges inter degrés, a permis une confrontation des pratiques pédagogiques, une meilleure connaissance des élèves des écoles par les professeurs du collège mais elle n'a rempli que partiellement ses objectifs (peu d'intervention en maternelle et en cycle 2). Elle subsiste en langue vivante dans une logique bilangue.

- Les orientations successives (RAR, ECLAIR, REP+) ont amené à redéfinir certains dispositifs (suppression des assistants pédagogiques ; création des EAP).

- Sciences : le projet « Parc pédagogique » a suscité de nombreuses actions : partenariat actif avec le dispositif Univerlactivité, journée sciences des écoles avec la participation d'enseignants de collège, échange segpa/école, co-intervention en sciences afin de favoriser la démarche d'investigation et l'observation.

- La classe inter-degrés composée d'une équipe enseignante réduite (un PE, quatre PLC), permet au quotidien l'enrichissement mutuel des pratiques pédagogiques des deux degrés d'enseignement.

- Après 4 ans de projet de réseau ECLAIR, les difficultés dans le domaine de la maîtrise de la langue (le manque de vocabulaire, la lenteur des élèves, et leur manque de méthode) persistent malgré les multiples démarches mises en œuvre autour du LIRE, ECRIRE, PARLER.

Temps de concertation

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, trois demi-journées de concertation (assises de l'éducation prioritaire, le socle commun de connaissances de compétences et de culture, le projet REP+) ont permis à tous les personnels (enseignants, conseillers principaux d'éducation) de confronter leurs points de vue.

Les nouveaux rythmes scolaires rendent toutefois difficile l'harmonisation des temps de concertation inter degré.

Formation

Mise en place de stages centrés sur les besoins exprimés par les équipes : accompagnement des nouveaux arrivants par la création d'un module d'accueil

(4 jours en 2009, une demi-journée en 2014) ; stage de liaison Cm2/6^{ième} (2 en 4 ans centrés sur la mise en œuvre de l'évaluation par compétences) ; stages d'école (compréhension en lecture, résolution de problèmes en mathématiques).

Partenariats

- Parents : le projet de réseau ECLAIR avait la volonté d'impliquer les parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants. Des actions ont été mises en place comme l'OEPRE, dispositif d'alphabétisation qui rencontre un vif succès et qui permet aux parents d'apprendre à lire et à écrire mais aussi de comprendre les codes de l'école (+ 111% de fréquentation), un DVD a été conçu par le collège pour utiliser la mallette des parents, des moments d'ouverture et d'accueil ont été institués : journées portes ouvertes, Escaliers de l'émotion, repas républicain, fête de l'automne...

Mais, les problématiques sont telles que le réseau a beaucoup de mal à communiquer avec les parents et à les faire participer, surtout au collège. En témoigne, la participation aux élections qui est de 39 % dans le premier degré et seulement de 7,6% dans le second, et ce malgré la création d'une association de parents d'élève et d'un lieu d'accueil qui leur est réservé. Des initiatives d'école, comme instaurer des moments partagés de jeux collaboratifs entre parents, élèves et enseignants pendant l'aide personnelle personnalisée permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'école et d'en comprendre les attentes. Ces projets permettent de rassurer les parents et de se sentir en confiance.

- Contrats urbains de cohésion sociale

Trois projets sont en cours depuis quatre ans :

- accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants
- communiquer mieux pour mieux réussir
- cultures et culture, jardins partagés.

Ces contrats urbains soutiennent les projets des écoles et du collège. Ils jouent un rôle important dans la prise en charge de l'accompagnement des familles (formation partagée parents/enseignants en partenariat avec les associations du quartier.) Ils répondent également aux besoins exprimés par les équipes.

4. 1 GARANTIR L'ACQUISITION DU « LIRE, ÉCRIRE, PARLER »

Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines

Enseignement structuré de la langue orale
Les élèves sont régulièrement en situation de production écrite à tous les niveaux
Pratique de lecture et d'écriture travaillée en équipe dans le quotidien des enseignements

1- La réussite des élèves : les conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

L'évolution des pratiques de classe :

- Organisation de l'accompagnement du travail personnel des élèves (engagement dans le travail scolaire).
- Pratiques différenciées
- Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Usage du numérique.

La coopération entre acteurs éducatifs :

- Conseils pédagogiques, de cycles.
- Continuité action éducative et pédagogique.
- Continuité travail en classe, hors la classe et activités périscolaires.

Apprendre

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>Ce champ concerne tout autant l'enseignement du français que celui des langues étrangères</p> <p>PARLER</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre l'enseignement de l'oral explicite, systématique et progressif par la mise en place d'un enseignement structuré de la maternelle à la troisième. <p>LIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Structurer un référentiel d'œuvres incontournables du patrimoine afin de construire une culture commune. Rendre l'apprentissage de la compréhension en lecture explicite, systématique et progressif de la maternelle à la troisième. <p>ÉCRIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place quotidiennement des activités d'écriture de la maternelle à la troisième. 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration dans le projet d'école des actions prioritaires concernant la maîtrise de la langue orale. Implication des familles dans les apprentissages (fête des histoires, jeux en maternelle...). Enrichissement de la culture personnelle (PEAC, parcours littérature) pour maîtriser la langue. Classes bilangues, sections euro. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener des ateliers de lecture compréhension en décloisonnement, en groupe de besoins. Réaliser des exposés avec une évaluation claire de la maîtrise de la langue orale. Développer les ateliers langage en maternelle. Développer des situations d'écriture de la maternelle au collège. Travailler en tutorat parents/élève/enseignants. Favoriser la continuité des enseignements des langues vivantes étrangères entre les écoles et le collège.

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »	PARLER : nombre d'élèves osant prendre la parole quel que soit le dispositif ; nombre d'élèves capables d'utiliser un vocabulaire adapté ; nombre d'élèves capables de construire des phrases syntaxiquement correctes				
	ÉCRIRE : nombre d'élèves capables de proposer des essais spontanés d'écriture				
	LIRE: nombre d'élèves capables de restituer une histoire en respectant la chronologie, les lieux et les personnages ; nombre d'élèves capables de comprendre l'implicite d'un texte, d'une histoire ;				
	Pourcentage d'élèves ayant validé les différents paliers du socle notamment ceux qui concernent le dire, lire, écrire.				
	Pourcentage d'élèves ayant validé le niveau A1 du CECRL.				
	Pourcentage du nombre d'élèves qui valident les paliers 1 en CE1, 2 en 6ième et 3 en 3ième avec focale sur les évolutions des items du socle portant spécifiquement sur l'oral, la lecture et l'écriture. ++++++				
	Taux d'élèves ayant atteint au moins le B1 en LV et A2 en LV2.				

4.2 ENSEIGNER PLUS EXPLICITEMENT LES COMPÉTENCES QUE L'ÉCOLE REQUIERT POUR ASSURER LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN

Expliciter les démarches pour donner du sens aux apprentissages

- Objectifs explicités aux élèves.
- Enseignement des procédures efficaces pour apprendre.
- Enseignement progressif et continu avec vérification régulière de la compréhension de tous les élèves.
- Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements.
- Co-présence enseignante pratiquée régulièrement.

1- La réussite des élèves : les conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

L'évolution des pratiques de classe :

- Organisation de l'accompagnement du travail personnel des élèves (engagement dans le travail scolaire).
- Pratiques différenciées.
- Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Usage du numérique.

De l'ambition et des résultats pour tous :

- L'évaluation des élèves : conduite avec bienveillance et qui repose sur des objectifs exigeants.
- Modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail, les progrès.
- Bulletins scolaires qui explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences à acquérir encore.

Apprendre

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>EXPLICITER</p> <ul style="list-style-type: none"> les objectifs aux élèves. les procédures efficaces pour apprendre à tous les niveaux de la scolarité. <p>ENSEIGNER</p> <ul style="list-style-type: none"> les procédures efficaces pour apprendre à tous les niveaux de la scolarité (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait). de manière progressive et continue avec vérification régulière de la compréhension de tous les élèves. <p>SE FORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> aux principes de l'enseignement explicite par l'organisation de stage à l'échelle du réseau et/ou par cycle. 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Répartition des compétences attendues à l'intérieur du cycle définie collégalement. Concertation régulière écoles et/ou collège par cycles, par disciplines (séances « de travail », participation aux cours, événements liés aux productions des élèves, projets...). Dispositifs « Plus d'adultes dans la classe » (travail en petits groupes, co-intervention, Emploi Avenir Professionnel,...). Échanges de pratiques pédagogiques inter-degrés. Utilisation du numérique. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des affichages de classes, en systématisant des rituels et l'heure de vie de classe. Privilégier les activités de lecture/écriture. Vérifier que la compréhension de tous les élèves est régulière. Utiliser un vocabulaire disciplinaire commun de l'école au collège.

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Enseigner plus explicitement les compétences que requiert l'acquisition du socle commun	Nombre de séances consacrées aux activités réflexives (métacognitives) par période.				
	Nombre d'élèves capables de formuler ce qu'ils apprennent et pourquoi ils l'apprennent				
	Nombre de réunions inter degrés organisées. ++				
	Pourcentage de familles présentes lors de la remise des supports d'évaluation. ++				

4.3.1 CONFORTER UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Projets et organisations pédagogiques et éducatives

- Principe d'hétérogénéité des classes.
- Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.
- Continuité école-collège au cœur du projet de réseau.
- Lutte contre l'absentéisme : école et collège s'organisent pour limiter et prévenir les absences.
- Politique d'orientation : PARCOURS AVENIR

Évaluation des élèves

- Statut donné à l'erreur : étape d'apprentissage.
- Évaluation positive et explicite.
- Évaluations diagnostiques (CP/CM1/5^e) [corrections par plusieurs enseignants et/ou de niveaux différents].
- Projets collectifs et devoirs communs mis en œuvre par le réseau.

Suivi des élèves

- Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)
- Commission de suivi des élèves en grande difficulté dans chaque école ; lien avec le collège.
- Tutorats pour les élèves en fonction des besoins.

1- La réussite des élèves : les conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

Des pratiques influant sur le climat scolaire :

- Maîtrise de la langue française et des codes de communication.
- Implication des élèves dans la vie de l'école ou l'EPLE.
- Renforcement de la relation de confiance école/familles.
- Action concertée équipes pédagogiques / éducatives.

Apprendre - De l'ambition et des résultats pour tous :

- Pratiques d'évaluation des acquis des élèves.
- Pratiques d'évaluation de l'école au lycée en cohérence au sein du réseau.
- Des outils simples et fiables.

Éducation aux valeurs de la République :

Pratiques pédagogiques permettant l'appropriation des valeurs de la République
Un enseignement moral et civique pour construire les valeurs de la République
Pratiques éducatives favorables à la prise de responsabilité par les élèves

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>ÊTRE BIENVEILLANT</p> <ul style="list-style-type: none"> Le développement de pratiques différenciées intégrant l'apprendre à apprendre, la valorisation et l'estime de soi accompagnent le travail de chaque élève. Les pratiques d'évaluations positives sont généralisées. Les pratiques, les projets qui visent le bien être des élèves et agissent sur le climat scolaire sont encouragées. <p>ÊTRE EXIGEANT</p> <ul style="list-style-type: none"> Les fonctions et attentes de l'École sont explicitées. Les règles collectives sont respectées. Les attentes de chacun sont harmonisées. <p>SE FORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> à la bienveillance et à l'exigence comme gestes professionnels, tant en pédagogie qu'en vie scolaire. <p>METTRE les élèves en situation de réussite de la maternelle à la troisième :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser une orientation adaptée aux besoins de l'élève. Travailler l'estime et la confiance en soi. Être vigilant sur les rythmes et le temps scolaire. Développer ou faciliter des formes de tutorat. 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui pédagogique par les « assistants pédagogiques » Le temps pour travailler ensemble (selon ses diverses modalités) Regroupement de classes autour de projets spécifiques. Dispositif « Plus de maîtres que de classe ». Intervention du pôle « Ressources ». Stage de remise à niveau et École ouverte <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparer des évaluations communes. Mettre en place des stratégies pédagogiques pour favoriser l'engagement et la motivation des élèves. Favoriser des temps de visite en classe entre enseignants. Installer des commissions régulières avec les partenaires pour affiner les suivis individuels. Organiser des tutorats par des enseignants impliqués dans ces pratiques, qui peuvent servir de références.

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Conforter une école bienveillante et exigeante	Nombre de messages clairs / nombre de conflits identifiés				
	Nombre de projets visant le bien-être des élèves et agissant sur le climat scolaire				
	Nombre de projets collectifs et transversaux favorisant une culture commune d'école				
	Nombre d'élèves inscrits à des activités non obligatoires. +				
	Nombre de volontaires pour le tutorat. +				

4.3.2 ÉVALUATION ET STATUT DE L'ERREUR

Évaluation des élèves

- L'erreur est considérée nécessaire et source d'enseignement pour tous.
- L'évaluation est conduite avec bienveillance et repose sur des objectifs exigeants.
- Choisir des modes d'évaluation valorisant l'investissement et le travail et les progrès des élèves.
- Les bulletins scolaires doivent expliciter les acquis, les améliorations attendues et les compétences restant à acquérir.
- Des évaluations diagnostiques à l'entrée des cycles (CP/CM1/5^e).
- Des projets collectifs et devoirs communs organisés en équipe.
- Brevets blancs préparés et organisés deux fois dans l'année de 3^e.

1- La réussite des élèves : les conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

Apprendre - de l'ambition et des résultats pour tous :

- Pratiques d'évaluation des acquis des élèves.
- Pratiques d'évaluation de l'école au lycée en cohérence au sein du réseau.
- Des outils simples et fiables.

Les pratiques d'évaluation des acquis des élèves

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>CHANGER DE REGARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Considérer l'erreur comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous. <p>ÉVALUER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les élèves avec bienveillance sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir. • Rendre les bulletins lisibles et compréhensibles par les familles. <p>COLLABORER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau. 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liaison école/collège : • le conseil école collège • le nouveau cycle 3 • la classe inter-degrés. • Le temps pour travailler ensemble (selon ses diverses modalités). • Travail avec les partenaires associatifs. • Dispositif Relais Court. • Travail partenarial avec le pôle ressource 1^{er} degré. • Dispositif « Plus de maîtres que de classe ». • Utilisation d'outils numériques. • École ouverte, stages de remise à niveau. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les pratiques d'évaluation dans chaque cycle. • Harmoniser les outils d'évaluation dans le cadre du nouveau cycle 3. • Mettre en œuvre des évaluations diagnostiques prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents. • Organiser des devoirs communs sur les différents niveaux(écrits et oraux).

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Évaluation et statut de l'erreur					
	Demandes d'aides RASED en cycle 3 +++++				
	Nombre d'élèves capables de s'auto-évaluer				
	Suivi de cohorte de la classe inter-degrés.				
	Taux de réussite au D.N.B et au C.F.G.				
	Nombre de passages en première générale et en deuxième année de CAP.				
Nombre d'élèves affectés sur leurs vœux 1 et 2.					

4.3.3 PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE

Suivi des élèves

- Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place ; intervention précoce sur les futurs décrocheurs
- Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles, opérationnelle au sein des écoles et en lien avec le collège.
- Un coordonnateur par niveau est mis en place.
- Suivi des élèves en priorité en classe. La co-présence d'intervenants en classe est souhaitée (RASED, personnels supplémentaires)
- Tutorats pour élève

2 - Une insertion professionnelle réussie : un parcours de formation personnalisé et ouvert sur le monde économique

Une éducation à l'orientation pour un parcours choisi :
Construire le PIIODMEP : un outil réflexif et un espace d'accompagnement par les équipes

Persévérance scolaire, prévention et lutte contre le décrochage :

Repérage précoce des signes de décrochage
Suivi de l'absentéisme et recherche des causes avec l'équipe éducative et la famille.

Pratiques fondées sur la prévention.

Des modes diversifiés de prise en charge des décrocheurs.

Des chances équitables de parcours de formation :

Formation conçue comme un continuum, de la formation initiale à la formation tout au long de la vie.

Mise en œuvre de passerelles (projet personnalisé de l'élève)

S'insérer

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>DÉCOUVRIR et CONSTRUIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • des parcours de formation personnalisés des élèves de la maternelle à la troisième. <p>PRÉVENIR et LUTTER contre le décrochage scolaire de la maternelle à la troisième :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être attentif aux symptômes du décrochage. • Diversifier les pédagogies. • Multiplier des expériences qui ont fait leur preuve. • Permettre aux personnels de se former (intelligences multiples, PNL, gestion mentale, etc.) • Renforcer les relations avec les parents. <p>ORIENTER</p>	<p>Leviers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scolarisation des moins de 3 ans. • SEGPA. • Liaison école/collège : <ul style="list-style-type: none"> - le conseil école collège. - le nouveau cycle 3. - la classe inter-degrés. • Le temps pour travailler ensemble (selon ses diverses modalités). • Travail avec les partenaires associatifs. • Dispositif Relais Court. • Travail partenarial avec le pôle ressource 1^{er} degré • Dispositif « Plus de maîtres que de classe » . • Utilisation d'outils numériques permettant un suivi personnalisé. • École ouverte, stages de remise à niveau, accompagnement personnalisé. • Co-intervention, AVS, AP, EAP. • Accompagnement continu 6^{ème}. • Questionnaire de satisfaction sur le ressenti des élèves/parents/enseignants (DRC). <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des PPRE passerelle. • Créer et utiliser des outils communs au suivi personnalisé des élèves. • Travailler les intelligences multiples. • Organiser et harmoniser les prises en charge avec un suivi pluriannuel et des liaisons inter-cycles, inter-établissements, inter-niveaux. • Renforcer les partenariats avec tous les acteurs du réseau. • Construire des parcours d'élève.

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Suivi des élèves et du décrochage	Pourcentage d'enfants de moins de trois ans scolarisés				
	Nombre de PPRE				
	Taux de participation aux APC				
	- Nombre d'élèves pris en charge par le pôle ressources Accompagnement de l'élève (RASED, AIDE, AS, etc.)				
	Nombre de familles participant aux rencontres avec les enseignants : réunions, rencontres individuelles				
	Taux de réussite au D.N.B et au C.F.G+				
	Suivi de cohorte de la classe inter degré				
	Nombre de passages en première générale et en deuxième année de CAP.				
	Nombre d'élèves affectés sur leurs vœux 1 et 2.				
	Diminution du taux d'élèves intégrés dans des dispositifs : - DRC - Classe relais.				
	Taux de fréquentation des élèves				
	Diminution du taux d'absentéisme.				
	Nombre de signalements par niveau/ par période.				
	Nombre de passages à l'infirmerie				
	Nombre d'absents aux examens.				
	Nombre de PPRE passerelle.				
	Nombre d'équipes éducatives				
	Taux de passage chez la conseillère d'orientation.				
Nombre d'élèves concernés par : les exclusions de cours, les retards, les absences.					
Nombre d'élèves concernés par les dispositifs "facultatifs" : stage de remise à niveau ; Ecole ouverte.					

4.4 COOPÉRATION AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Coopération avec les parents :

- Espace prévu et animé par l'équipe éducative pour recevoir les parents. Invitations régulières à prendre connaissance du travail de leurs enfants.
- Organisation de rencontres conviviales (expositions, travaux des élèves).
- Entretiens individualisés avec visite des établissements en PS, CP, 6^e.
- Journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité ».
- Former les personnels à la communication avec les parents.
- Les parents délégués bénéficient d'une formation à leur rôle.

Coopération avec les partenaires :

- Lien avec les associations péri-éducatives (sport, culture, santé, citoyenneté).
- Lien avec le P.R.E
- Lien avec les services sociaux (PMI, A.S).
- Lien avec la police (climat scolaire).
- Lien avec la mairie, le conseil départemental.

1- La réussite des élèves : les conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité.

Des pratiques influant sur le climat scolaire :

Renforcement d'une relation de confiance entre école et famille

Apprendre : vie des écoles, des EPLE et climat scolaire

S'insérer

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre
<p>ÉTABLIR UN LIEN de confiance pour :</p> <p>RENDRE L'ÉCOLE LISIBLE aux parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliciter les objectifs, les pratiques, le fonctionnement, le parcours scolaire, le rôle de chacun. • Suivre et accompagner individuellement la scolarité (orientation, communication). <p>FORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations partagées parents/enseignants en coopération avec les partenaires. • Organiser des formations pour les nouveaux personnels à la relation avec les parents et les partenaires. • Organiser des formations pour les parents à leur rôle de délégués. • Ouvrir l'école aux parents pour les rendre co-acteurs. • Développer la coéducation pour la réussite scolaire des élèves. <p>AMÉLIORER LA COMMUNICATION avec les partenaires</p>	<p>Leviers :</p> <p>Accueil des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la parentalité suivi par les coordonnateurs de réseaux. • Accueil de rentrée pour les nouveaux élèves et leurs parents (petite section, cours préparatoire, 6^{ème}). • Formation des parents : OEPRE ; connaître le système éducatif. • Collaboration avec la CAF, la PMI, le PRE. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les familles. • Organiser des réunions et des opérations spécifiques à l'intention des familles. • Former : les délégués des parents. • Être partenaires en organisant des formations partagées parents enseignants avec les associations du quartier. • Développer des projets « jeux à l'école » ou « ateliers ».

Référentiel éducation prioritaire	Indicateurs d'évaluation	C1	C2	C3	C4
Coopération avec les parents et les partenaires	Nombre de parents présents lors des différents temps institutionnels (remise des livrets, réunion de début d'année, convocations individuelles)				
	Nombre de projets impliquant des partenaires extérieurs (associations...) ou internes (universités...).				
	Taux de participation aux élections de Parents d'élèves. - 1 ^{er} degré - 2 nd degré				
	Taux d'assiduité des parents aux : - CE - CA				
	Nombre de parents accueillis dans les classes pour observer ou participer aux activités (petit déjeuner des parents, atelier sciences, atelier cuisine...)				
	Nombre de dérogations sortantes				
	Nombre de dérogations entrantes				
	Nombre de parents présents aux diverses réunions institutionnelles et conviviales en les quantifiant-				
	Nombre de parents présents lors des différents temps festifs				
	Nombre de rendez-vous honorés : - Remise des bulletins scolaires				
	Nombre de rendez-vous honorés : - Rencontres parents-professeurs.				
	Nombre de parents présents lors des manifestations : - Escaliers de l'émotion. - Portes ouvertes. - Projets ponctuels (théâtre,...).				
	Nombre de connexions à l'ENT.				

4.5 ACCUEILLIR, ACOMPAGNER SOUTENIR et FORMER LES PERSONNELS

Accueillir et soutenir

- Mise en place d'entretiens pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau et organisation d'un accueil des personnels intégrant le réseau.
- Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.
- Les personnels de direction, directeurs d'école, et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.

Formation continue

- Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement.
- La formation continue favorise le partage des ressources.
- La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles.
- Les personnels du réseau sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.
- Le projet de réseau exprime les besoins de formation : au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année pour le réseau.

Accompagnement

- Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.
- Les corps d'inspection développent les visites conseil.
- Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.

3. Un pilotage académique de proximité des territoires : une appropriation par les réseaux

Un PAF commun, inter catégoriel et personnalisé

- Une formation de l'encadrement pour impulser localement la politique nationale et académique.
- Une formation des équipes du 1er et du 2nd degré sur des problématiques communes.
- Une formation des personnels pour l'accueil et le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Une formation de proximité des équipes éducatives pour favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et développer le travail inter-catégoriel en accompagnement des projets.
- La mise à disposition de ressources numériques adaptées pour favoriser l'auto-formation à distance et la formation hybride.

Un continuum pour mettre en cohérence la formation initiale et la formation continue

- Un parcours de formation des personnels réaffirmé.
- Un cadre de formation conçu comme un approfondissement des compétences du référentiel de la profession.
- L'engagement des équipes des écoles et des EPLE dans la formation initiale des futurs enseignants.

4.5 ACCUEILLIR, ACOMPAGNER, SOUTENIR et FORMER LES PERSONNELS

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
<p>ACCUEILLIR, SOUTENIR, ACCOMPAGNER</p> <ul style="list-style-type: none"> • les nouveaux arrivants. <p>ORGANISER</p> <ul style="list-style-type: none"> • les stages de formation continue. <p>FORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> • les personnels aux usages pertinents du numérique. 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation pédagogique (1^{er} degré). • Plan de formation (1^{er} et 2nd degrés). • Suivi/accompagnement par les IA-IPR, l'IEN-CCPD, les conseillers pédagogiques de circonscription, par les coordonnateurs de réseau. • Le temps pour travailler ensemble (selon ses diverses modalités). <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le réseau et ses ressources. • Mettre en place des temps d'analyses de pratique professionnelle. • Organiser des stages de formation inter-degrés en problématisant des situations professionnelles et en les confrontant à des références théoriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants à l'accueil des nouveaux arrivants. • Taux de participation aux animations pédagogiques et aux stages de formation continue.

4.6 RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RÉSEAUX

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Valorisation du travail et communication

- Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année (avec la presse locale).
- Les progrès et réussites des élèves (dont DNB) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.
- Les sites institutionnels valorisent les projets réalisés et les résultats obtenus.

Pilotage et fonctionnement du réseau :

- Un comité de pilotage organisé au moins deux fois dans l'année.
- Un coordonnateur doté d'une lettre de mission.
- Des rencontres régulières associant chef d'établissement, IEN, IA-IPR référent et coordonnateur.
- Liaison collège lycée établie, inclusion de la segpa.

Évaluation :

- Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau.
- Des références à des tableaux de bord sont développées.
- Des suivis de cohortes sont établis notamment avec le CIO.
- Les résultats du réseau à différents niveaux font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.

3. Un pilotage académique de proximité des territoires : une appropriation par les réseaux

3.1 Piloter : une logique de mise en réseau au service des spécificités des territoires

PILOTER

Des réseaux pour rapprocher la stratégie nationale et le pilotage académique et de proximité

- Des réseaux écoles/collèges fondés sur l'appropriation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Des lycées en réseau entre eux et avec l'enseignement supérieur dans le cadre d'une politique de site.

Des établissements et des réseaux en contrat avec l'académie

- Le dossier d'autoévaluation comme préalable à la démarche de contractualisation et fondement du pilotage pédagogique de proximité.
- Un travail conjoint des corps d'inspection, 1^{er} et 2nd degré, des chefs d'établissement et des directeurs d'école.
- Un dialogue de gestion pour fonder la démarche de contractualisation.

Un dialogue renforcé entre le niveau académique et le pilotage de proximité

- Des temps partagés d'information et de réflexion entre l'autorité académique et les réseaux d'établissements
- Des ressources produites par les groupes de réflexion académiques
- Un espace numérique adapté pour favoriser le travail partagé et faciliter la diffusion de ressources

4.6 RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RÉSEAUX

Axes de travail	Leviers et mise en œuvre	Indicateurs d'évaluation
<p>PILOTER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage du réseau est réuni au moins deux fois par an. • Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le référentiel sert de base à sa mise en œuvre. • Des références à des tableaux de bord sont développées. • Des suivis de cohortes sont établis notamment avec le CIO. <p>VALORISER et COMMUNIQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les productions d'élèves. • L'action pédagogique et l'accompagnement en fonction des besoins repérés. 	<p>Leviers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage et conseil école collège réunis au moins deux fois par an. • Lettre de mission du coordonnateur de réseau. • Suivi pédagogique par l'IA-IPR référent et l'IEN-CCPD. • Des rencontres régulières du chef d'établissement, de l'IEN-CCPD et de l'IA-IPR référent sont organisées et le coordonnateur y est régulièrement associé. <p>Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et suivre le tableau de bord du réseau. • Publier les productions des élèves en créant des partenariats avec les média. • Suivre des cohortes en y associant le CIO. <p>Les résultats du réseau à différents niveaux font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comité de pilotage et de Conseil Ecole Collège. • Nombre de réunions de pilotages (IEN, Chef d'établissement, IA-IPR référent).